

39 - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante pour un séjour en classes transplantées ou de découverte :

- Ecole élémentaire Helvétie : classe découverte du milieu jurassien à Mouthe organisée par l'Association PEP 25 pour 55 élèves de CM1-CM2 du 4 au 8 février 2013. Montant maximum de la subvention : 2 475 €.

En cas d'accord, le montant total de 2 475 € sera prélevé sur le chapitre 65.255.6574 CS 21100 et versé à l'organisateur (PEP25).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

«M. LE MAIRE : Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 janvier 2013.